



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DU TERRITOIRE DE BELFORT



L'**organisation** du SMTC



L'**activité** 2019



La **communication** en 2019



Bilan annuel de l'offre **Triple- Play** :
bus, vélo et voiture en libre-service

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT

UNE INSTANCE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ TERRITORIALE

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort a la responsabilité d'organiser et de mettre à disposition un service public de transport en commun de personnes. Cas unique en France, sa compétence couvre l'ensemble du département.

ORGANISATION

Le SMTC est l'autorité organisatrice de mobilité durable du Territoire de Belfort.

En 2003, le ressort territorial (ex PTU) représentait 54 communes soit 127 120 habitants.

Depuis l'adhésion des communautés de communes en lieu et place des communes, le ressort territorial couvre la totalité du département, soit 102 communes (environ 145 000 habitants), ce qui est unique en France. Le syndicat a pour objet l'organisation et l'exploitation des transports collectifs dans le Territoire de Belfort sur le périmètre des communes et EPCI membres.

Dans un souci de développement durable, il met en oeuvre une politique globale de transport favorisant le transport collectif et adaptée tout autant à la pendularité qu'aux nouveaux modes de vie.

Afin de favoriser l'intermodalité, il développe une offre innovante et diversifiée prenant en compte la totalité de la chaîne de déplacements. A cet effet, il réalise et gère les infrastructures et équipements affectés au transport, il met en place des services et des outils de décision tels que les comptes de déplacements, les services de conseil en mobilité pour les collectivités et services d'information multimodale.



LA LOI NOTRE, VERS UNE RÉORGANISATION DES STATUTS DU SMTC

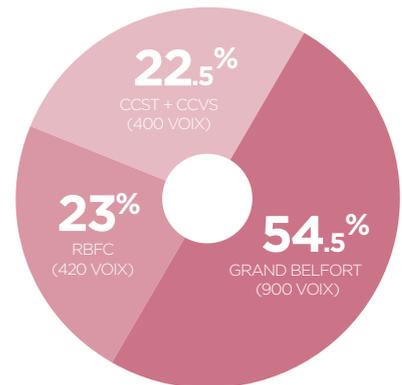
La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République a amené le SMTC à renouveler ses instances.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes du Territoire de Belfort ont dû fusionner :

» la Communauté d'Agglomération Belfortaine (CAB) avec la Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse (CCTB) pour devenir le **Grand Belfort Communauté d'Agglomération**

» La Communauté de Communes de la Haute Savoureuse avec la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien pour devenir la **Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS)**

Aucun changement n'a été opéré pour la Communauté de Communes du Sud Territoire (CCST).



— Répartition au sein du SMTC

Deuxième effet de la loi NOTRE, à partir du 1^{er} septembre 2017, la **Région Bourgogne-Franche-Comté (RBFC)** s'est substituée au Conseil Départemental entraînant une réorganisation des statuts et une nouvelle répartition des voix au sein du SMTC.



FONCTIONNEMENT

Le conseil syndical (depuis le 01/09/2017)

Le conseil syndical du SMTC est composé de 30 délégués répartis ainsi :

- » **14 délégués** pour le Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- » **6 délégués** pour la Communauté de Communes du Sud Territoire (CCST)
- » **4 délégués** pour la Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS)
- » **6 délégués** pour la Région Bourgogne-Franche-Comté (RBFC)

Décisions du conseil syndical

Le conseil syndical prend ses décisions à la majorité des voix détenues par les délégués représentés. La fréquence des réunions est au moins trimestrielle afin d'assurer un suivi administratif et financier efficace.

Les délégués du SMTC détiennent un nombre total de 1 800 voix réparties entre les trois « collèges institutionnels » que sont la Région Bourgogne-Franche-Comté (RBFC), le Grand Belfort Communauté d'Agglomération et le groupe « Communautés de Communes » (CCST et CCVS).

Le bureau

Le bureau est composé de 8 membres dont :

- » 4 pour le Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- » 2 pour les Communautés de Communes
- » 2 pour la Région Bourgogne-Franche-Comté

Le bureau peut recevoir la délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

du vote du budget de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,

de l'approbation du compte administratif,

des dispositions à caractère budgétaire des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,

de l'adhésion du syndicat à un établissement public,

de la délégation de la gestion d'un service public,

les questions qui requièrent un vote à la majorité qualifiée.

LE CONSEIL SYNDICAL DU SMTC

LE PRÉSIDENT, SON RÔLE

Le Président est l'organe exécutif du syndicat.

Il prépare et exécute les délibérations du conseil syndical. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du syndicat. Le Président est le chef des services du syndicat. Il est seul chargé de l'administration du syndicat, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature, au directeur général des services. Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

LES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

Le Président : Bernard GUILLEMET

Le bureau : 8 membres dont 5 vice-présidents

GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Jacqueline BERGAMI	Tony KNEIP
Jacques BONIN	Mustapha LOUNES
Loubna CHEKOUAT	Jean-Claude MARTIN
Miltiade CONSTANTAKATOS	Michel MERLET
Jean-Pierre CUENIN	Alain PICARD
Yves GAUME	Gérard PIQUEPAILLE
Bernard GUILLEMET	Bernadette PRESTOZ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Jacques ALEXANDRE	Jean-Louis HOTTLET
Anissa BRIKH	Robert NATALE
Sophie GUYON	Cédric PERRIN

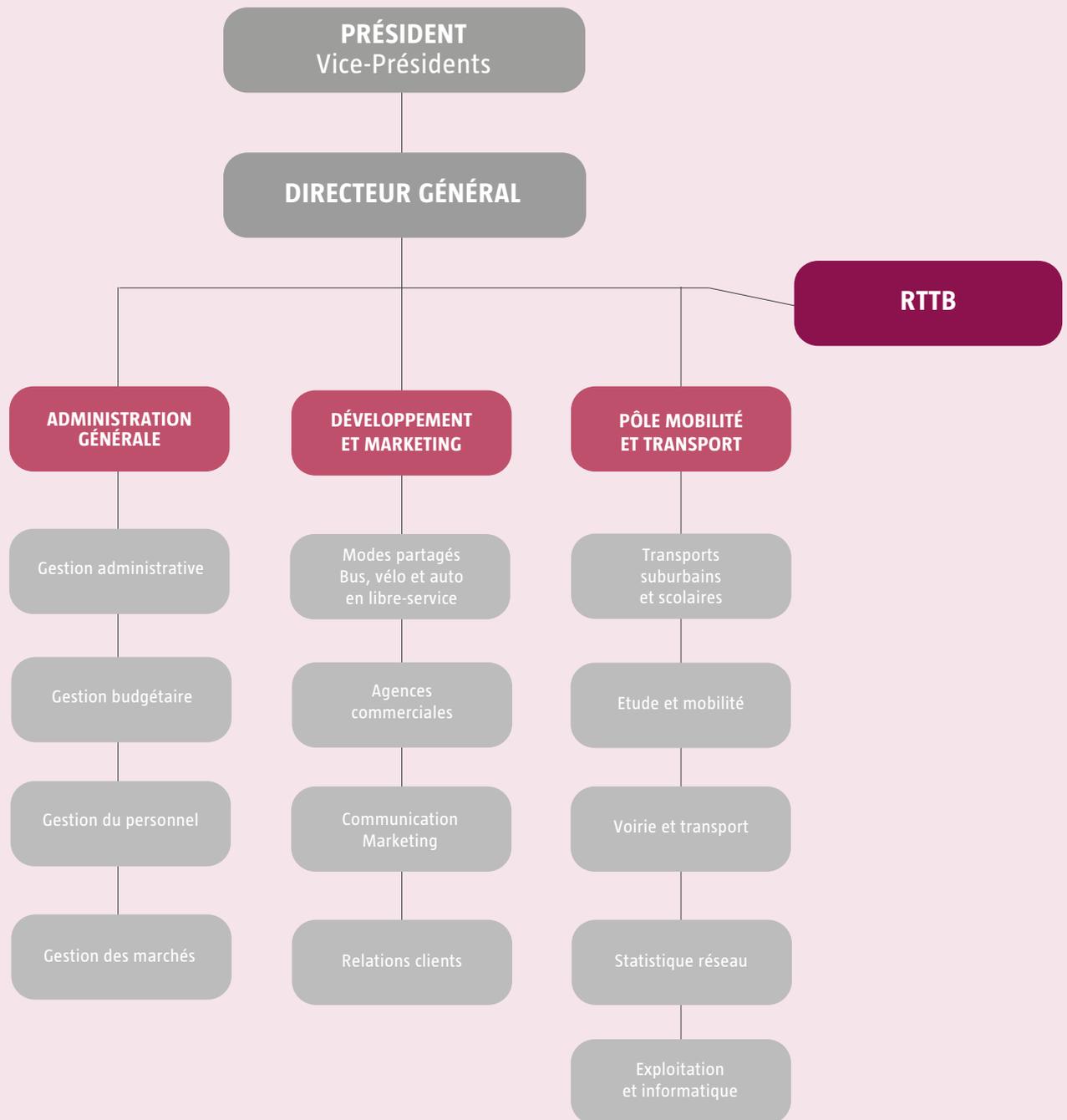
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD

Christian CODDET	Guy MICLO
Jean-Louis DEMEUSY	Didier VALLVERDU

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Myriam CHIAPPA-KIGER	Salima INEZARENE
Maude CLAVEQUIN	Michel NEUGNOT
Francis COTTET	Frédéric PONCET

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT



— Organigramme du SMTc

UN RÉSEAU À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre de la politique du SMTC et doit rester un élément structurant de la politique de mobilité. Optymo c'est une rupture radicale avec le monde du transport en commun. L'approche client que nous avons développée permet d'optimiser l'offre de transports en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.

La révolution Optymo a pu être déployée en totalité en 2013. L'action menée constitue la mise en application des décisions annoncées dans le contrat de mobilité de 2008. Pour rappel, ce document fixait les grands enjeux et les orientations du SMTC pour satisfaire les objectifs politiques définis, à savoir : augmenter le pouvoir d'achat des ménages, lutter contre l'exclusion, préserver la santé publique et garantir un développement équilibré des territoires.

Le système Optymo a donc été conçu et déployé progressivement. Les lignes de bus urbaines et suburbaines ont été profondément remaniées selon un schéma de dessertes et les fréquences ont été adaptées aux flux des utilisateurs.

Depuis avril 2013, nous avons mis à disposition 270 vélos en libre-service (VLS) répartis sur 31 stations couvrant l'ensemble de la ville de Belfort ainsi que les communes de Bavilliers, Essert, Offemont et Valdoie.

L'offre vélo a connu à son lancement (avril 2013), un vif succès. Cela tient essentiellement au choix fait du Pass Optymo qui permet, sans démarche particulière, d'offrir à nos clients de nouveaux services basés sur l'intermodalité et la simplicité du système.

Ce même Pass a permis depuis décembre 2013, à nos clients de pouvoir souscrire à notre offre d'Auto en Libre-Service (ALS), dernier volet de notre offre Triple Play. Aujourd'hui, 78 voitures: citadines, familiales et utilitaires sont mises à la disposition de nos utilisateurs sur Belfort, Danjoutin, Bavilliers, Essert, Cravanche, Valdoie et Offemont.

L'offre de transport mise en place par le SMTC couvre l'ensemble du département avec des niveaux de service en adéquation avec la densité de population. Cette offre est confiée à divers intervenants :

LE RÉSEAU URBAIN

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le SMTC a confié l'exploitation du réseau de transport des lignes urbaines à la Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB). La RTTB exploite actuellement un réseau de 135 kilomètres de lignes urbaines, composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts, du lundi au samedi de 5h30 à 23h30 et le dimanche.

LE RÉSEAU SUBURBAIN ET SCOLAIRE

Depuis la refonte du réseau en 2016, cinq transporteurs assurent l'offre de transports. Elle se décline en :

- » 7 lignes principales, cadencement à l'heure et renforcement à la demi-heure aux heures de pointe en période scolaire,
- » 12 lignes secondaires à raison de 3 allers/retours par jour du Lundi au samedi,

- » 4 lignes spécifiques pour les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers/retours,
- » des renforcements à destination des scolaires (lignes ouvertes à tout public),
- » une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

LES RPI

Il existe 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont :

» 17 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (primaire et maternelle).

Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs.

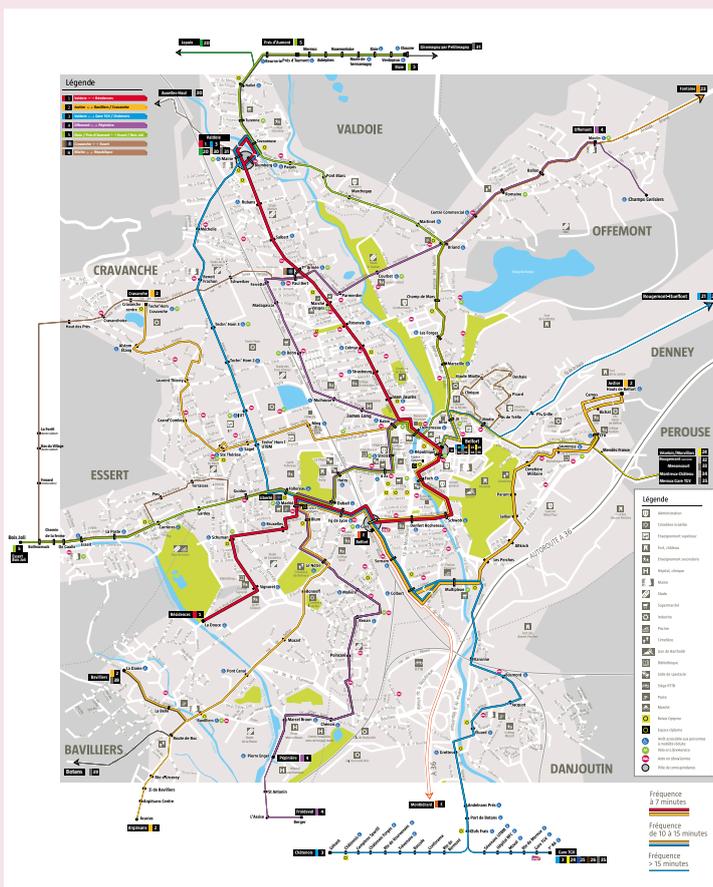
» 3 organisateurs secondaires nous ont confié le marché de transport scolaire qu'ils organisaient auparavant. Ce marché est inclus dans le marché réseau scolaire.

LE RÉSEAU TPMR

Ce service spécifique est réservé aux personnes à mobilité réduite, justifiant d'un taux d'invalidité de 80%. Le marché a été reconduit depuis janvier 2016 avec la société GIHP pour une durée de 3 ans. Les trajets sont possibles dans tout le département du Territoire de Belfort, sur réservation, d'adresse à adresse, du lundi au samedi de 8h à 18h30 (sauf les jours fériés). Le coût du trajet est de 2 euros avec le Pass Optymo.

LE VÉLO ET L'AUTO EN LIBRE-SERVICE

Ces services complémentaires complètent l'offre de mobilité globale, dite Triple-Play, et sont exploités en direct, par le SMTC, concernant l'auto en libre-service (ALS) et par la RTTB pour le vélo en libre-service (VLS).



OPTYMO

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE SES USAGERS

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort a pour compétence la gestion et l'organisation du transport sur l'ensemble du Territoire de Belfort. A cette entité est associée la Régie des Transports du Territoire de Belfort (pour le réseau urbain) et des transporteurs indépendants (pour le réseau suburbain).

Ainsi le réseau est composé de nombreux collaborateurs.

	EFFECTIFS	DONT PERSONNEL ROULANT
Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB)	189	142
Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC)	22	-
Sous-traitance	112	99
TOTAL	319	234

LES ÉQUIPEMENTS

POUR LE RÉSEAU URBAIN:

- **44 autobus** standards
- **6 autobus** articulés
- **2 minibus**

POUR LE RÉSEAU SUBURBAIN :

- **1 minibus**
- **80 cars**
- **15 low entry**

DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE :

- **270 vélos**
- répartis sur 31 stations

DES AUTOS EN LIBRE-SERVICE :

- **78 véhicules**
- (Peugeot 207+ et 208, Renault Mégane Estate, Peugeot 308 SW et Peugeot Bipper)



LES CHIFFRES DU RÉSEAU OPTYMO

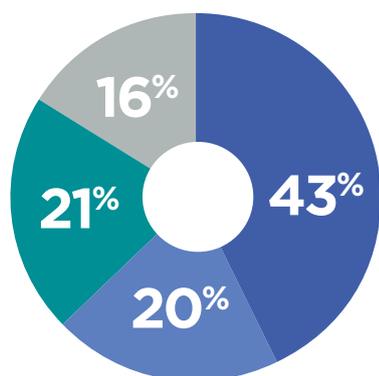
- **5 359 250** kms en 2019 tous services confondus (lignes régulières urbaines et suburbaines, scolaires et TPRM), soit une baisse de -0.3% par rapport à 2018
- **8 667 429** voyages en 2019, à l'équilibre par rapport à 2018
- **145 000** habitants desservis, soit la totalité du département
- **23 812** voyages par jour
- **150** bus et cars mobilisés chaque jour
- **87 744** titulaires du pass Optymo
- **3 917** utilisateurs du vélo
- **97 726** locations de vélos en libre-service en 2019 (-2.4% par rapport à 2018)
- **4 432** utilisateurs de la voiture
- **26 970** locations d'autos en libre-service en 2019 ($+2.7\%$ par rapport à 2018)



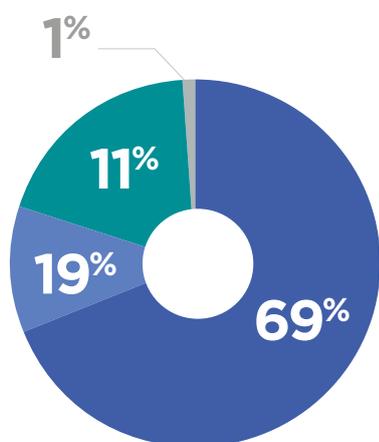
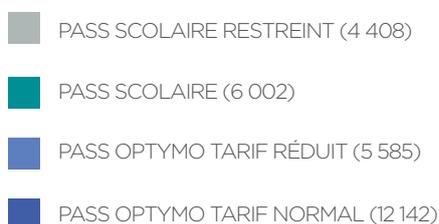
LES CLIENTS

Afin de répondre aux objectifs affichés dans le contrat de mobilité, le SMTC s'est toujours engagé à mettre l'utilisateur au cœur de sa politique de développement.

Aujourd'hui, 55 % de la population du Territoire de Belfort est équipée d'un Pass Optymo.



Déc. 2009



Déc. 2019



— Répartition par profil du portefeuille client (2009/2019)

En 2019, 4 803 nouveaux clients ont fait leur Pass Optymo.

Au 31 décembre 2019, le nombre de cartes valides était de 87 744.

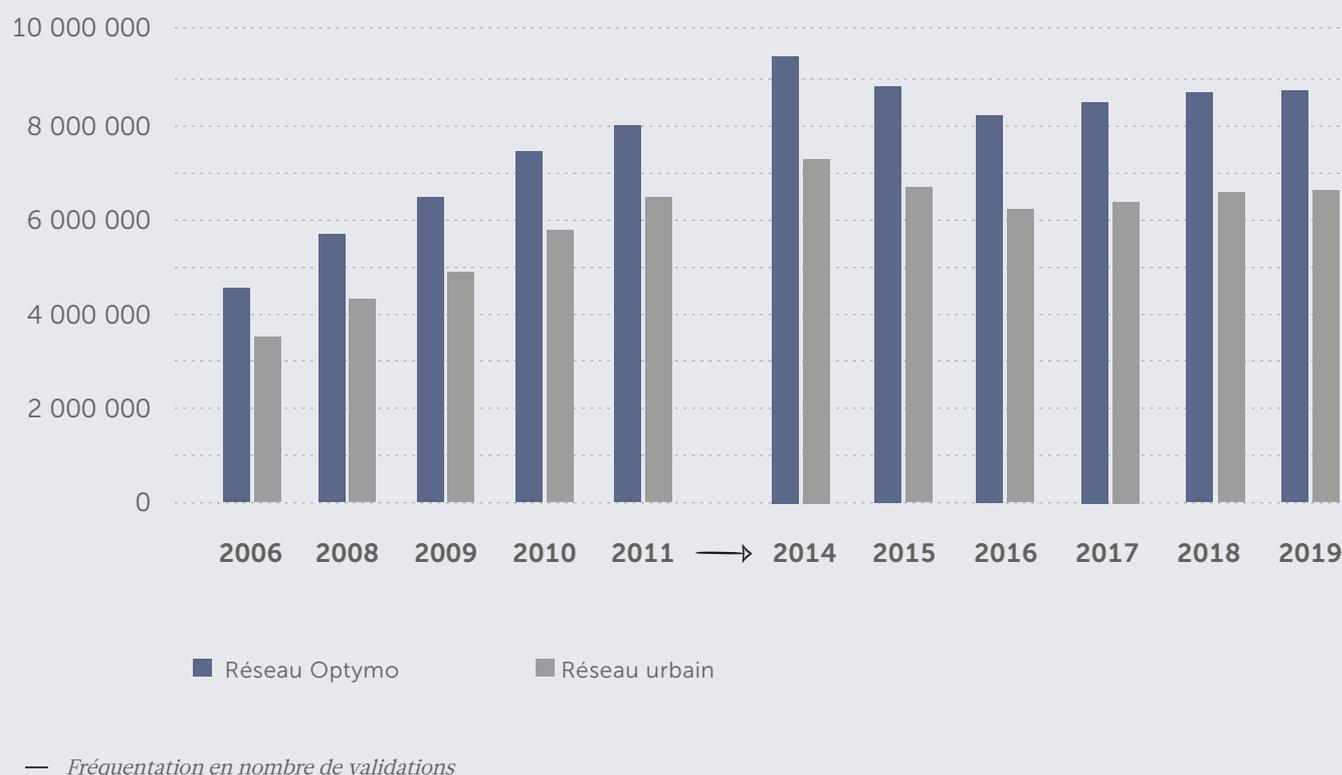
23 960 porteurs de la carte ont utilisé le réseau en décembre 2019. Ils ont réalisé 592 117 voyages, soit une moyenne de 24.7 voyages/mois/pass utilisé.

LES VOYAGES

En 2006, année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4,8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9,4 millions de voyages dont près de 7.3 millions sur le pôle urbain, soit une progression globale de 103 %.

Les restructurations successives du réseau de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. A partir de 2017, la fréquentation est repartie à la hausse.

En 2019, la fréquentation se stabilise et montre une légère augmentation de 0.4% par rapport à N-1, ce qui tend à prouver que les différentes restructurations sont désormais assimilées par les usagers (8 667 429 en 2019, contre 8 635 439 voyages en 2018 sur l'ensemble du réseau Optymo).



LES KILOMÈTRES

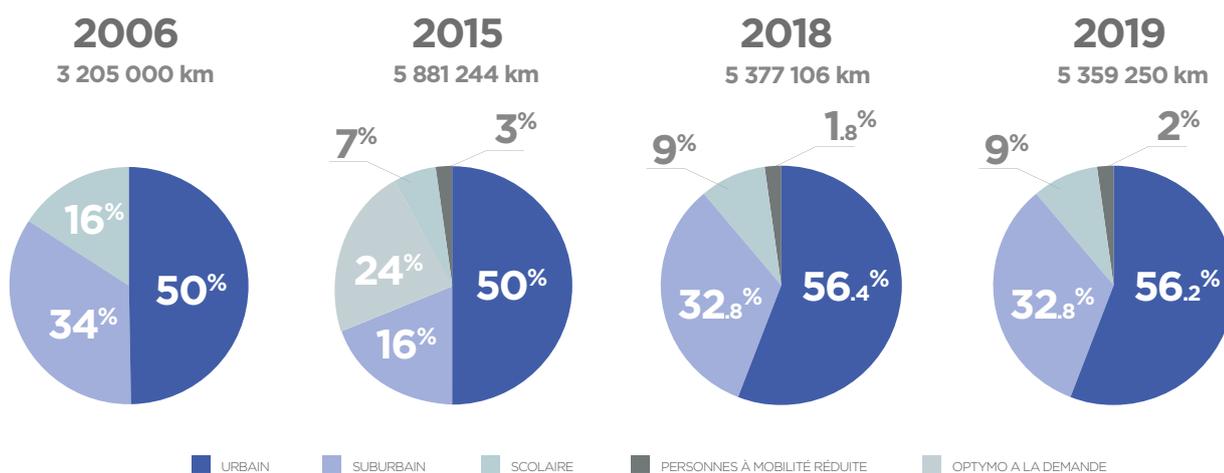
Depuis 2015, la production kilométrique est en baisse. En 2016, elle représentait une diminution de - 8.9% par rapport à l'année précédente.

En 2019, la production kilométrique est restée stable par rapport à 2018: -0.3% (5 359 250 en 2019 contre 5 377 106 en 2018).

On comptabilise :

» Sur le réseau urbain : 3 023 065 kilomètres contre 3 033 478 en 2018

» Sur le réseau suburbain : 1 759 695 kilomètres contre 1 763 063 en 2018.



— Répartition des kilomètres en fonction des services

LE VERSEMENT TRANSPORT

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés. Le SMTC a instauré le versement transport (VT) depuis 1979.

	01/09/1979	01/01/1984	01/01/1997	01/07/2003	01/07/2010	01/07/2012
TAUX VM	0.8	0.9	1	1.05	1.5	1.7

Principale ressource du SMTC, il représente environ 75 % de ses recettes. Pour mémoire, il s'agit d'un impôt prélevé sur la masse salariale des entreprises ayant leur siège sur le ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité (ancien PTU). Le taux du VT est fixé librement par la collectivité dans la limite d'un plafond voté par une loi de finances et intégré au CGCT.

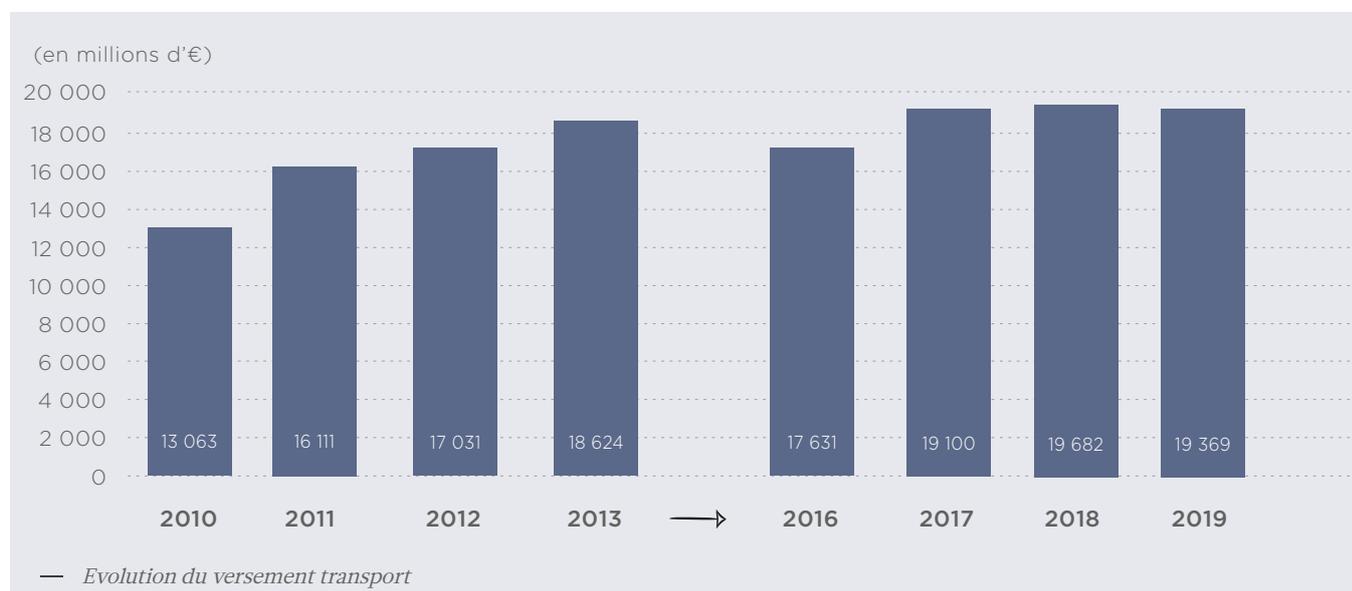
Le taux de versement transport est resté identique alors que l'offre de transport a globalement été renforcée depuis 2007 et que des travaux d'aménagement tels que les voies réservées ont été réalisés sur le périmètre de transport urbain qui est aujourd'hui étendu à tout le département.

Depuis la loi de finances de 2004, les autorités organisatrices de + de 100 000 habitants, qui ont décidé de réaliser une infrastructure de transport en mode routier ou guidé ont la possibilité de porter leur taux de VT à 1.75 %. Ce taux peut être majoré de 0.05 % pour les syndicats mixtes auxquels ont adhéré des communautés d'agglomération. Ils peuvent procéder à l'augmentation 5 ans avant le démarrage du projet.

Aussi, afin de financer le projet Optymo phase 2, il avait été décidé, lors du conseil syndical du 23 mars 2010, de relever le taux du versement transport en le passant de 1.05 % à 1.50 % puis à 1.70 % le 1/07/2012. Cela a permis d'assurer une partie des ressources nécessaires au développement des transports dans tout le département.

En 2018, la croissance du VT a continué. La recette globale est supérieure de presque 500 000 € par rapport à 2017, du fait, essentiellement de l'ouverture de l'Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC).

En 2019, la recette du versement mobilité (VM) est impactée par la baisse de l'emploi (GE notamment).



LA TARIFICATION

En 2006, il y a eu une baisse massive des tarifs et la suppression des 3 zones tarifaires. Un tarif unique pour l'ensemble des habitants du Territoire de Belfort.

Au 1^{er} janvier 2015, les tarifs ont été revus à la hausse, uniquement sur le prix du trajet, le plafond mensuel, le ticket 1 trajet, le ticket jour, le ticket hebdo, le ticket 10 voyages et le ticket groupe (5 à 15 personnes). Par ailleurs, la gratuité est offerte à tous les collégiens et lycéens pour les trajets scolaires, soit 1 aller et retour par jour (du lundi au samedi 13h, en périodes scolaires).

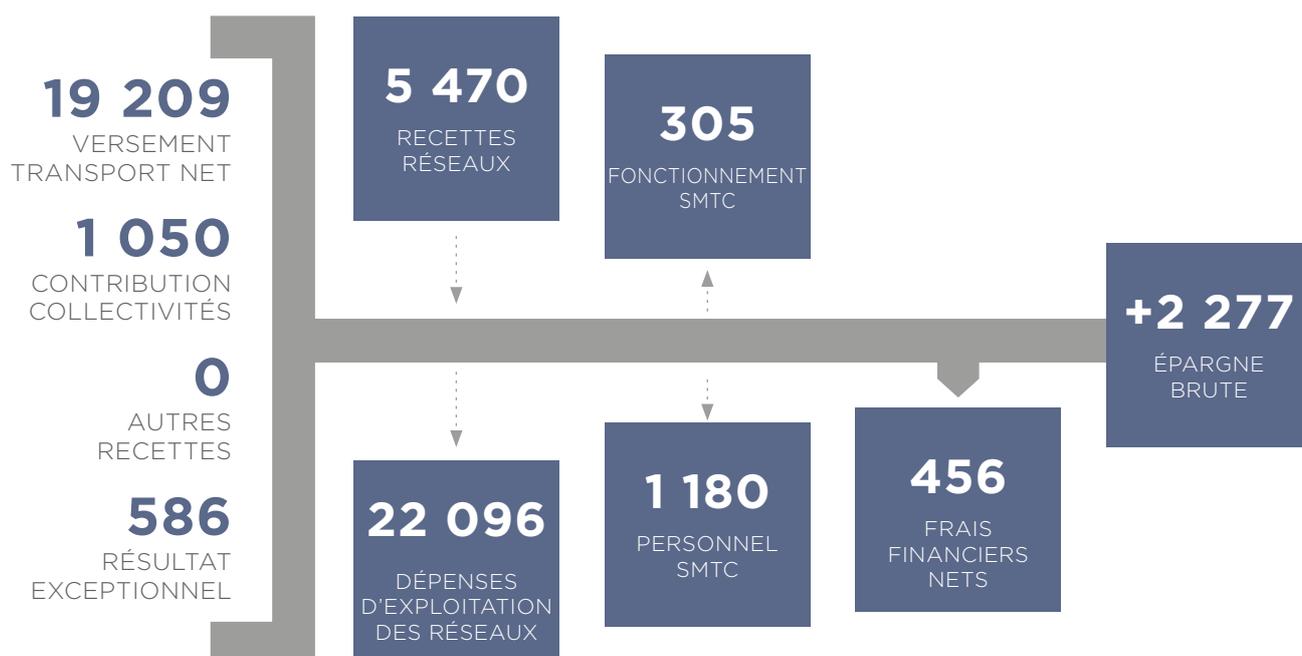
De plus, depuis juillet 2018, il est désormais possible d'acheter les titres Optymo (1 trajet, jour, hebdo et 10 voyages) via l'application tixiPass.

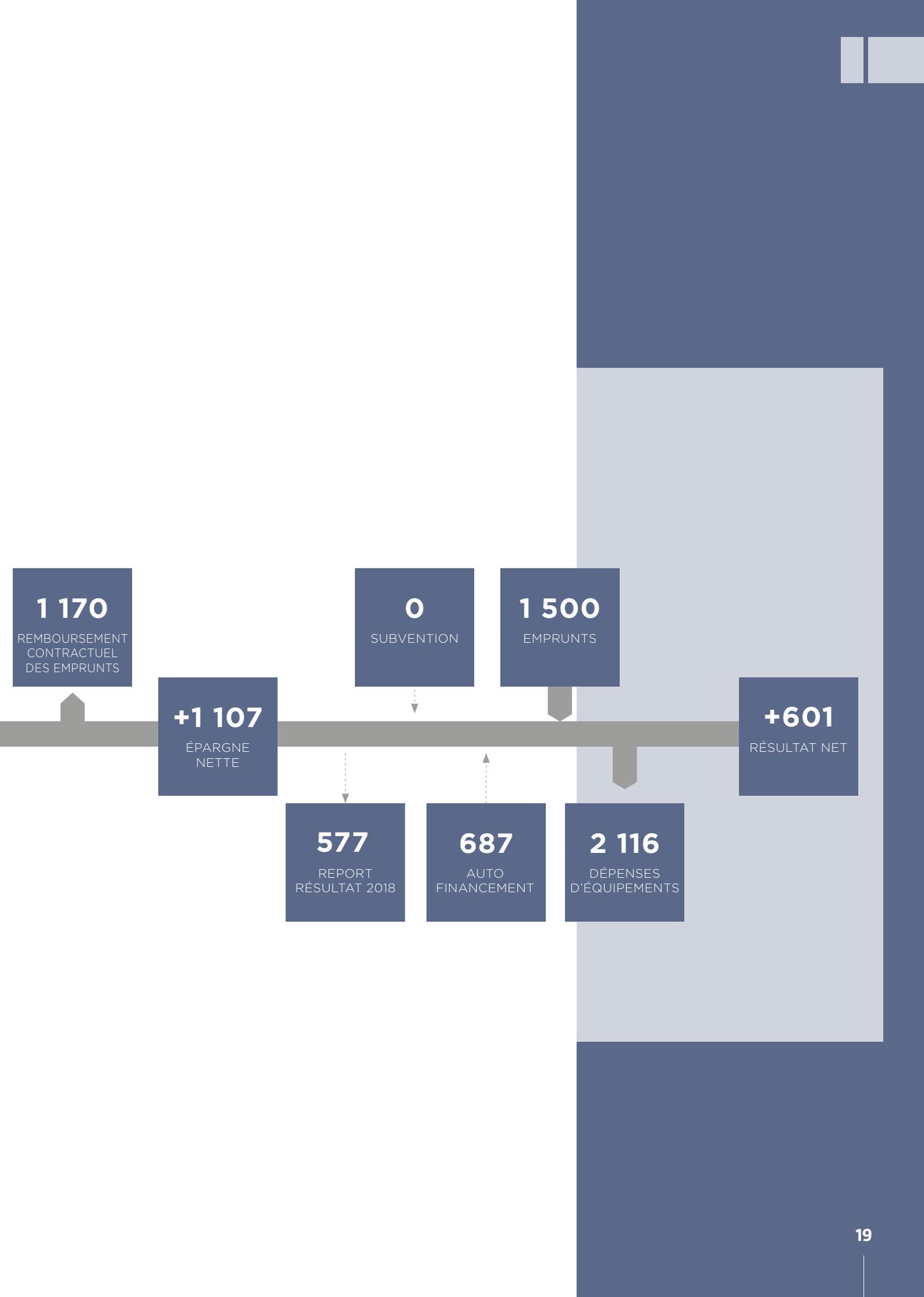
	PASS OPTYMO	PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT	TICKET SMS	TICKET 1 TRAJET	TICKET JOUR	TICKET HEBDO	TICKET 10 VOYAGES	TICKET GROUPE 5 À 15 PERSONNES
TARIF OPTYMO (depuis 2006)	0,80 €/trajet	0,80 €/trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3 €	12 €	10 €	de 4 à 12 €
TARIF OPTYMO (au 01/01/2015)	1 €/trajet	1 €/trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3,60 €	14 €	12 €	de 5 à 15 €
PLAFOND (au 01/01/2015)	34 €/mois	11 €/mois	-	-	-	-	-	-
TIXIPASS (juillet 2018)	-	-	-	1,20 €	3,60 €	14 €	12 €	-



PRÉSENTATION ANALYTIQUE
DES COMPTES (EN M€)

2019

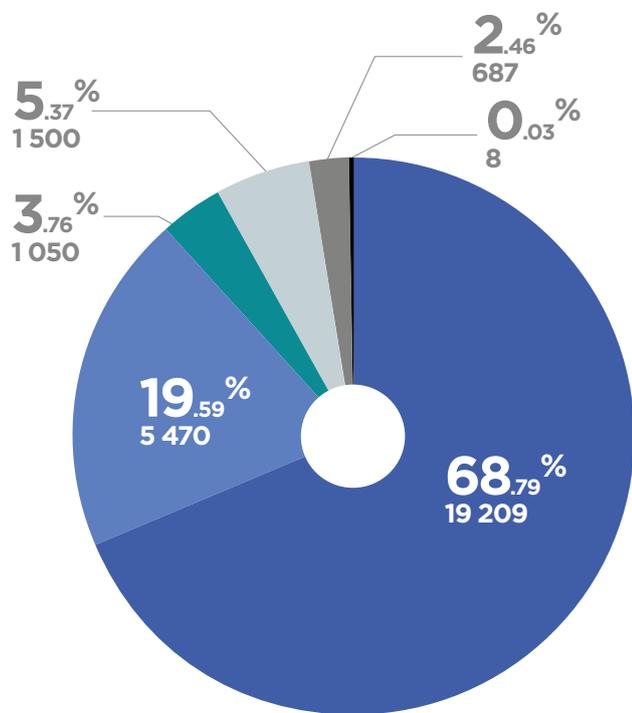




PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

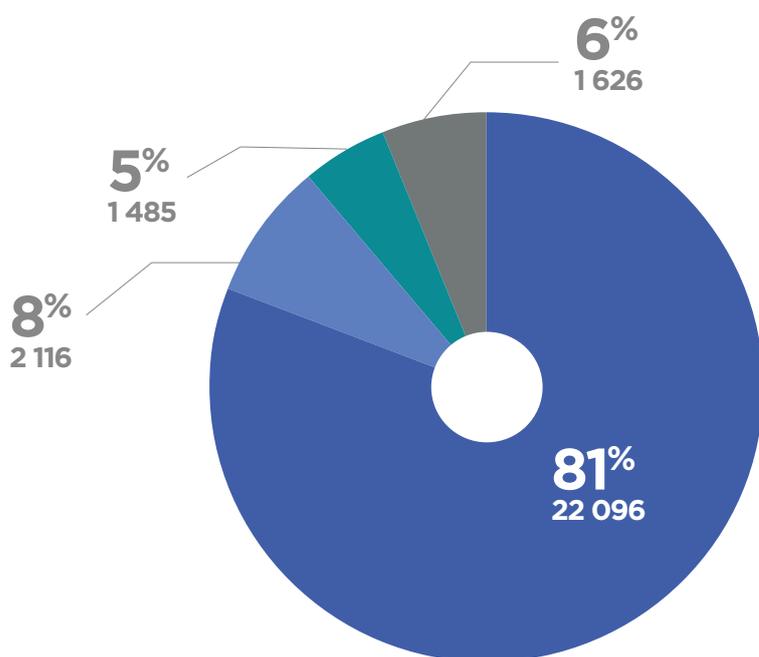
	2019
Versement transport net	19 209 364
Recettes réseaux	5 469 574
dont recettes billetterie + fraude	2 933 129
Participation CG90	874 996
Participations diverses	174 552
Participation RFC+CJS	0
Produits divers	-
Résultat exceptionnel	51 794
Report en fonctionnement	533 877
Recettes réelles de fonctionnement	26 314 157
Dépenses d'exploitation des réseaux	22 096 295
Frais financiers nets	456 035
Charges de gestion courante	1 484 958
dont personnel	1 180 393
Dépenses réelles de fonctionnement	24 037 288
Épargne Brute	2 276 869
Remboursement Dette en capital	1 170 017
Épargne Nette	1 106 852
Emprunts nouveaux	1 500 000
Subvention	0
Report investissement N-1	-1 115 030
Autofinancement	687 030
Financement des investissements	2 178 852
Investissements nouveaux	2 115 662
Résultat brut disponible	63 190
Report d'équipement N+1	537 563
Résultat net disponible	600 753
Endettement (au 31-12)	14 035 483
Ratio de désendettement brut	6

QUI FINANCE ?



- LES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS
- LES CLIENTS ET AUTRES SERVICES
- LA RBFC ET LE GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
- L'EMPRUNT
- AUTOFINANCEMENT
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

QUELLES DÉPENSES ?



- LES DÉPENSES D'EXPLOITATION
- LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT
- LE FONCTIONNEMENT DU SMTC
- LA DETTE

COMMUNICATION LES CAMPAGNES DE L'ANNÉE

DE JANVIER
À AVRIL

CAMPAGNE VOEUX

Ouverture du service TPMR (Transport de Personnes à Mobilité Réduite) aux personnes âgées de 90 ans et plus

CAMPAGNE PRINTEMPS : promotion de l'offre vélo en libre-service



DE MAI À
AOÛT

SDD (Semaine du Développement Durable) campagne d'affichage et stand en centre-ville pour présenter notre futur flotte de véhicules hybrides

Nouveaux arrivés dans le département ? Une pochette de présentation des services Optymo est envoyée à chaque nouveau foyer

Nouvelle billettique : préparation au changement de titres de transport (tickets magnétiques remplacés par des tickets QR Code)

Campagne été: promotion des services Optymo pendant l'été





DE
SEPTEMBRE
À DÉCEMBRE

Liberté, égalité, mobilité : mise à jour de notre campagne notoriété : affichage régulier au centre-ville de Belfort

La mobilité durable: un dépliant qui met en avant les avantages écologiques d'utiliser les services bus, vélos et voitures Optymo

L'événement de l'année: au centre de Congrès Novotel ATRIA de Belfort. Présentation en avant première de notre nouvelle flotte de bus urbain: «Man Lion's City Efficient Hybrid»

Le père Noël Optymo: dernière campagne de l'année 2019



MAIS AUSSI...
EN AGENCES
OPTYMO

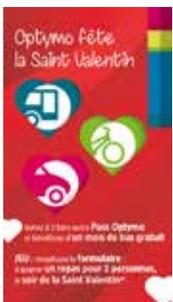
Février: Opération Saint Valentin

Mars: Journée Internationale des droits des femmes

Avril: Pâques et Carnaval

Mai: Opération promotionnelle pour le service voiture

Octobre: Halloween



L'OFFRE TRIPLE-PLAY

BUS, VÉLO ET AUTO EN LIBRE-SERVICE

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre de la politique du SMTC et les résultats de fréquentation de notre réseau montrent que la satisfaction des clients doit rester un élément structurant de la politique de mobilité. L'approche client que nous avons développée permet d'optimiser l'offre de transports en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.



Durant ces années d'activité, le portefeuille client n'a cessé de croître, passant de 13 000 abonnés à plus de 80 000 aujourd'hui.

Appuyée sur des actions commerciales de terrain et des soutiens marketing, cette politique de développement a permis d'enregistrer pendant plusieurs années consécutives une augmentation significative du nombre de nouveaux clients.

Cependant, alors que le renforcement des offres avec le lancement de l'offre Triple-Play a amené spontanément de nouveaux profils de clients à rejoindre Optymo, l'arrêt de la politique commerciale en 2014 et des actions liées a généré un ralentissement de l'augmentation du portefeuille client.

En 2019, ce sont 4 803 nouveaux clients qui ont fait la demande d'inscription au Pass Optymo.

En décembre 2019, sur les 25 169 clients ayant utilisé au moins un service Optymo, 24 233 ont utilisé un seul mode dans le mois de décembre, 866 deux modes et 70 les 3 modes, ce qui démontre la pertinence et la complémentarité de l'offre Triple-Play.

LE RÉSEAU DE BUS

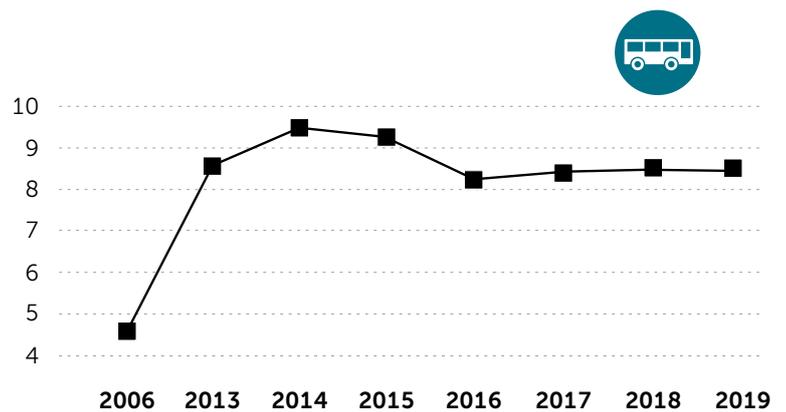


En 2006, année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9.5 millions de voyages dont près de 7.3 millions sur le réseau urbain, soit une progression de 103%.

Cependant, les restructurations successives de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. Le total des voyages en 2017 était de 8 501 397, ce qui représentait une baisse d'un peu plus de 431 000 voyages par rapport à 2015.

En 2019, les résultats restent stables 8 667 429 voyages contre 8 635 439 en 2018.

MOIS	Année 2018	Année 2019		%
Janvier	797 813	844 282	↑	5.8%
Février	1 417 993	1 504 411	↑	6.1%
Mars	2 326 734	2 384 846	→	2.5%
Avril	2 969 921	3 093 771	→	4.2%
Mai	3 742 446	3 908 099	↑	4.4%
Juin	4 523 528	4 614 766	↑	2.0%
Juillet	4 939 237	5 039 155	→	2.0%
Août	5 280 649	5 378 146	→	1.8%
Septembre	6 127 852	6 223 480	→	1.6%
Octobre	6 939 914	6 991 070	→	0.7%
Novembre	7 791 094	7 817 363	→	0.3%
Décembre	8 635 439	8 667 429	→	0.4%



— Bus (en millions de voyages)

LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

En avril 2013, l'offre VLS a été lancée et la RTTB a été chargée de son exploitation. Ce service est disponible 7 jours sur 7 et 24h/24, au tarif de 0.02€ la minute.

L'offre est déployée principalement sur la ville de Belfort et les communes d'Offemont, Bavilliers, Valdoie et Essert avec 270 vélos, répartis sur 31 stations.

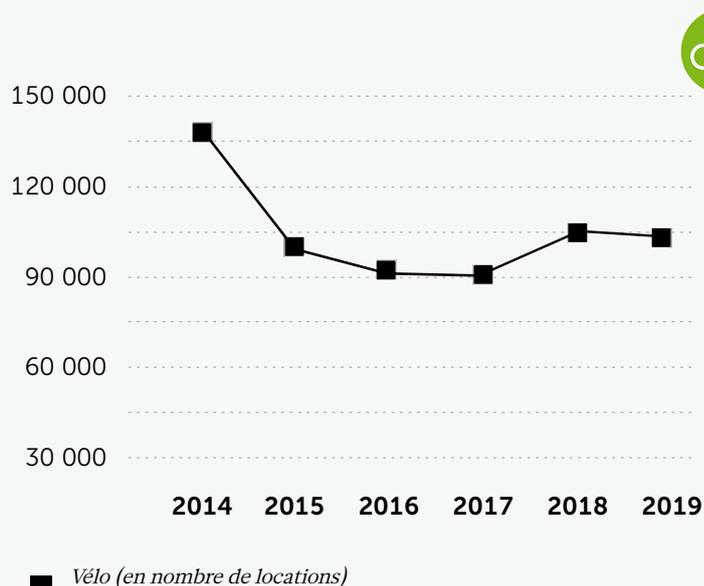


En 2019, 97 726 locations ont été effectuées, soit une baisse de 2.4% par rapport à 2018.

Pour rappel entre 2016 et 2015, le service a accusé une baisse de 12% mais reste néanmoins une offre parmi les meilleures du marché.



MOIS	Année 2018	Année 2019		%
Janvier	3 832	3 957	➔	3.3%
Février	7 201	9 086	➡	26.2%
Mars	12 047	17 230	➡	43.0%
Avril	20 256	25 071	➡	23.8%
Mai	31 246	34 522	➡	10.5%
Juin	42 531	45 737	➡	7.5%
Juillet	53 240	56 707	➡	6.5%
Août	62 041	66 503	➡	7.2%
Septembre	74 465	78 182	➔	5.0%
Octobre	86 068	86 826	➔	0.9%
Novembre	94 395	93 259	➔	-1.2%
Décembre	100 117	97 726	➔	-2.4%



■ Vélo (en nombre de locations)

L'AUTO EN LIBRE-SERVICE



Depuis son lancement en janvier 2014 le service n'a cessé d'évoluer.

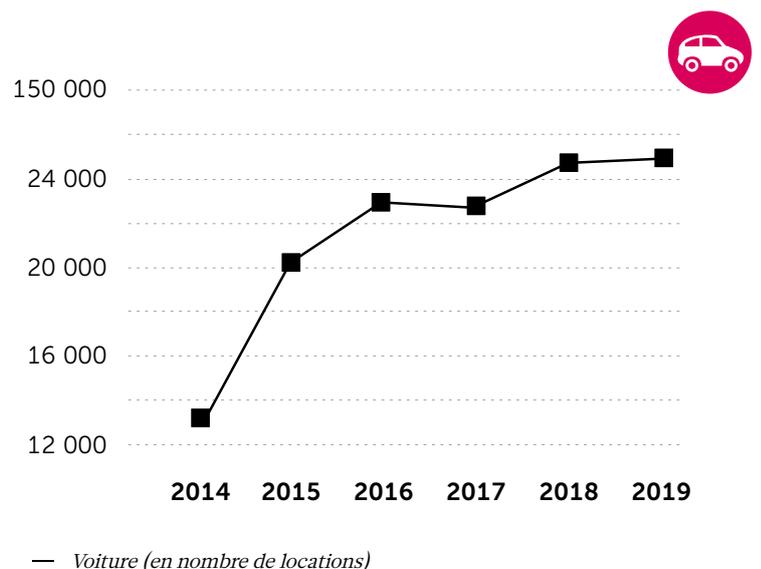
En 2018, 30% de la flotte a été renouvelée, Peugeot 208 et 308 SW ont remplacé Peugeot 207 et Renault Mégane Estate.

Avec 78 véhicules, citadines, berlines et utilitaires, répartis sur 62 stations, le service rencontre toujours un beau succès chez les clients.

Chaque mois de nouveaux clients s'inscrivent au service d'auto en libre-service, 4 432 clients à fin 2019 contre 3 948 en 2018 soit une progression de 9%. Ces clients ont presque atteint la barre symbolique des 1 million de kilomètres roulés en une année.

Aujourd'hui, 90% de la flotte a été renouvelée.

MOIS	Année 2018	Année 2019		%
Janvier	2 108	2 308	↑	9.5%
Février	4 137	4 449	↑	7.5%
Mars	6 520	6 751	→	3.5%
Avril	8 699	8 978	→	3.2%
Mai	10 917	11 612	↑	6.4%
Juin	13 269	13 973	↑	5.3%
Juillet	15 390	16 105	→	4.6%
Août	17 372	18 017	→	3.7%
Septembre	19 478	20 065	→	3.0%
Octobre	21 615	22 338	→	3.3%
Novembre	23 894	24 638	→	3.1%
Décembre	26 258	26 970	→	2.7%







Syndicat Mixte des Transports en Commun

Jonxion 1 - Parc d'innovation de Belfort Montbéliard
1 avenue de la Gare TGV - CS n°30602 - 90400 MEROUX
Tél. 03 84 90 99 25 - Fax. 03 84 21 23 85
www.smtc90.fr - www.optymo.fr